

Certificat de sécurité en cas de demande de prorogation de l'attestation de pavillon ou de pré-immatriculation

Confirmation / modification des données et de la navigabilité limitée

Pour le bateau côtier suisse (nom) :

il est attesté par la présente que les indications contenues dans

l'attestation de pavillon (n°) : K-

du (date de délivrance) :

sont

☐ toujours valables

ou

☐ doivent être modifiées comme suit :

Description des modifications (y inclus les nouveaux numéros de construction/de type/de contrôle et/ou de série) :

.....

.....

.....

.....

Date(s) des modifications :

Effectuées par :

.....

.....

et que la navigabilité limitée du bateau concerné est toujours assurée pour les eaux côtières et/ou intérieures, conformément aux informations recueillies sur la construction et l'équipement existant.

Informations générales sur l'inspection du bateau côtier :

☐ Dans l'eau ou ☐ à sec ou ☐ virtuellement au moyen de _____ (technologie utilisée)

Lieu et date :

Participants :

Coordonnées de l'expert/e soussigné/e :

Nom, prénom :

Adresse / Domicile :

Qualification / activité professionnelle (p. ex. technicien/ne de service de yacht, constructeur/trice de bateaux, chantier naval, ingénieur/e en construction ou en exploitation navale, navigateur/trice, ou équivalent) :

.....

Lieu et date :

Cachet et/ou signature de l'expert/e :

Signature du/de la propriétaire du bateau :